

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 12 juillet 2016 et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire Stéphane Roy.

La directeur général par intérim, Yves Larocque, le directeur des services d'urbanisme et d'incendie, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis ainsi que 9 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 12 juillet 2016, débutant à 20 h.

**189-07-2016**      **RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 13.1, l'item suivant : - « Vente camion Freightliner 2002 ».

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

**ADOPTÉ.**

**190-07-2016**      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par François Monière  
et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2016, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ.**

**191-07-2016**      **ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-07-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 95 133,24 \$;
  - liste sélective venant de l'historique des chèques n° 6123 à 6139 pour un montant de 3 277 \$
  - liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 16015-4IYOB à 16209-86696 et un prélèvement automatique pour un montant de 70 877,25 \$;
  - liste de factures rajoutées portant le numéro de chèque 6140 et des confirmations internet n° 19015-49810 à 19410-48OTB pour un montant de payé d'avance de 2 235,67 \$ et une liste de comptes à payer au montant de 12 435,37 \$ pour un montant total de factures rajoutées de 14 671,04 \$;
- liste des salaires du 01 au 30 juin 2016 pour un montant de 45 903,56 \$.

**ADOPTÉ.**

## **CORRESPONDANCE**

La correspondance suivante est résumée par le directeur général par intérim, Yves Larocque, à savoir :

- Lettre du MAMOT relativement à l'approbation du règlement 03-05-2016 concernant la modification du taux de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1;
- Lettre du député Sylvain Pagé relativement au programme de soutien à l'action bénévole 2016-2017 accordant une subvention au montant de 500 \$;
- Lettre du ministère des Transports concernant un permis d'événement spécial;
- Courriel de Mme Francine Thibault du CLD d'Antoine-Labelle informant que la carte quad aventure ne sera plus éditée suite au désistement d'un club quad de la région;
- Lettre de Joanne Cayer et Sylvain Boyer relativement à l'entretien du chemin du Poisson-Blanc;
- Lettre de M. Roger Larocque concernant l'entretien des chemins Montée Longpré et Préseault;
- Courriel de M. André Villeneuve, enquêteur du paranormal qui recherche des maisons patrimoniales ou ancestrales dans le but scientifique d'enquêter et voir si des esprits intelligents ou résiduels sont toujours présents après toutes ces années;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Lac-Saint-Paul concernant la collecte des matières résiduelles pour l'année 2017;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Kiamika concernant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Chute-Saint-Philippe concernant la position du conseil quant à la participation financière à l'étude de l'internet haute vitesse;
- Invitation du Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides à son forum 2016 qui se tiendra le samedi 20 août 2016 de 8 h 30 à 12 h 30 à Lac-Saguay;
- Lettre de Desjardins concernant le Régime de retraite simplifié (RRS) numéro du régime : 39999;
- Rapport annuel 2015-2016 de Réseau Biblio des Laurentides;
- Commentaires de l'affaire du site touristique chute à l'ours de Normandin inc.
- Carte postale de M. Guy Laliberté de Vancouver.

## **INFORMATION**

Aucune information.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Rapport activités Salon du livre
- Rapport activités Aquathlon
- Rapport Casse-croûte

## INFORMATION GÉNÉRALE

192-07-2016

### CONGRÈS FQM

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que les membres du conseil soient autorisés à assister au congrès de la FQM qui se tiendra à Québec les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochains.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 11000 310 « *Frais de déplacement* » et 02 11000 454 « *Formation des élus* ».

**ADOPTÉ.**

193-07-2016

### RIDL – RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Proposé par François Monière  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'adoption par la RIDL du règlement n° 56 décrétant des travaux de construction de la cellule d'enfouissement technique n° 6 et à un emprunt à long terme au montant de 781 232 \$ pour en défrayer les coûts.

**ADOPTÉ.**

194-07-2016

### RESCISION – RÉOLUTION N° 175-06-2016

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie Roussel

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la résolution n° 175-06-2016, adoptée à la séance ordinaire du 7 juin 2016, concernant une demande de certificat d'autorisation pour des travaux de réparation sur la montée Lebrun, soit rescindée.

**ADOPTÉ.**

195-07-2016

### BAIL LOCATION D'ESPACE AVEC FABRIQUE DE LA PAROISSE

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le bail à intervenir avec la Fabrique de Notre-Dame-de-l'Espérance, Communauté de Notre-Dame-du-Laus, tel qu'il apparaît sur un document déposé au cours de la présente séance, pour la location d'un local situé au 60, de la rue Principale à Notre-Dame-du-Laus.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy et le secrétaire-trésorier/directeur général par intérim, Yves Larocque, soient autorisés à signer le susdite bail.

**ADOPTÉ.**

196-07-2016

### PERMIS DE BOISSON VS SALLE COMMUNAUTAIRE

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St—Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que demande soit adressée à la Régie de Permis d'alcool du Québec afin d'obtenir un permis permanent de vente de boisson alcoolisée à la salle communautaire situé au 64, de la rue Principale à Notre-Dame-du-Laus.

De plus, que M. Jean Lefebvre, directeur du service des loisirs et de la culture, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents en rapport avec le susdite demande.

**ADOPTÉ.**

197-07-2016

LOCAUX - C DE C, N.A. ET ABEILLES ACTIVES

Proposé par François Monière  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de maintenir la politique présentement en vigueur pour l'instant quant aux locaux mis à la disposition des N.A., des C. de C. et des Abeilles actives.

**ADOPTÉ.**

198-07-2016

ACTIVITÉS CLUB DE L'AGE D'OR LES 4 AS

Proposé par François Monière  
appuyé par Sylvie Roussel  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de reconduire l'entente qui existe avec le Club de l'Age d'Or les 4 As quant à l'utilisation de la salle communautaire située au 64, rue Principale et ce, à raison de 450 \$ par mois.

**ADOPTÉ.**

199-07-2016

MODULE D'ENREGISTREMENT DES VENTES

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de se procurer un module d'enregistrement des ventes selon les normes en vigueur et ce, pour les besoins de la salle communautaire situé au 64 de la rue Principale.

De plus, que M. Jean Lefebvre, directeur du service des loisirs et de la culture, soit autorisé à signer tous les documents requis.

**ADOPTÉ.**

200-07-2016

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE CANADA 150

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de souscrire au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) pour un montant de 200 000 \$ et relativement à des travaux d'amélioration de la salle communautaire située au 60, 62 et 64 de la rue Principale.

De plus, que le secrétaire-trésorier/directeur général par intérim, M. Yves Larocque, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à la demande et à la réalisation du projet.

**ADOPTÉ.**

201-07-2016

FILLES D'ISABELLE VS BINGOS

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les Filles d'Isabelle, cercle de Notre-Dame-du-Laus, soit autorisé à utiliser la salle du centre des loisirs pour tenir leurs bingos et ce, au coût de 75 \$ par bingo et aux dates suivantes :

- |                          |                         |                       |
|--------------------------|-------------------------|-----------------------|
| - 06 et 20 décembre 2016 | - 04 et 18 avril 2017   | - 01 et 15 août 2017  |
| - 03 et 17 janvier 2017  | - 02 et 16 mai 2017     | - 05 et 19 sept. 2017 |
| - 07 et 21 février 2017  | - 06 et 20 juin 2017    | - 03 et 17 oct. 2017  |
| - 07 et 21 mars 2017     | - 04 et 18 juillet 2017 | - 07 et 21 nov. 2017  |

**ADOPTÉ.**

## URBANISME

202-07-2016

### DÉROGATION MINEURE N° 2016-0165

ATTENDU QUE Mme Viviane Leclaire et M. Robert Dupuis demande de leur accorder une dérogation mineure au règlement de zonage

ATTENDU QUE la dérogation vise à réduire à 9.71 mètres devant normalement être à 10 mètres;

ATTENDU QUE le fait d'accorder une telle dérogation ne porterait pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le conseil n'a reçu aucune opposition du public ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'accorder une dérogation mineure à la grille 2.1 du règlement 08-07-2000 relatif au zonage afin de régulariser le dossier dérogoire et de réduire la marge de recul avant à 9.71 mètres devant normalement être à 10 mètres.

**ADOPTÉ.**

203-07-2016

### PROJET DE LOTISSEMENT – MATRICULE 7305-43-8620

***M. le maire, Stéphane Roy, se disant en conflit d'intérêt, se retire pour le prochain point et mentionne qu'il n'a pas participé à la séance de travail. Il est 20 h 20.***

ATTENDU QU'une demande d'opération cadastrale a été déposée, consistant à la division des lots 4 579 045 et 5 487 830 en cinq (5) nouveaux lots (selon le plan cadastral réalisé par M. Denis Robidoux, a.-g., minute 11791, daté du 15 juin 2016 ;

| Lot visé  | Lot créés (7) |
|-----------|---------------|
| 4 579 045 | 5 943 041     |
|           | 5 943 042     |
|           | 5 943 043     |
| 5 487 830 | 5 943 044     |
|           | 5 943 045     |

ATTENDU QUE seulement quatre des lots respectent les exigences requises en termes de superficie et de dimensions parmi les cinq lots faisant l'objet de la demande ;

ATTENDU QUE le lot projeté 5 943 044, d'une superficie de 616,2 m<sup>2</sup>, est destiné à être vendu au propriétaire du lot 5 943 043 et n'est pas destiné à la construction d'un bâtiment principal (et ne pourra jamais l'être) ;

ATTENDU QUE l'article 6.1 c) du règlement 09-07-2000 relatif au lotissement autorise l'émission d'un permis d'opération cadastrale même si la superficie et les dimensions minimales du ou des lots ne permettent pas de respecter les normes de lotissement si :

c) cette parcelle est non destinée à recevoir une construction ;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'ACCEPTER cette demande de lotissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la demande d'opération cadastrale présentée dans le dossier matricule 7305-43-8620, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11791 de ses minutes.

**ADOPTÉ.**

***M. le maire reprend son siège. Il est 20 h 23.***

ATTENDU QU'une demande de lotissement pour plus de trois lots a été déposée par M. Alain Thauvette le 22 juin 2016 avec le plan cadastral réalisé par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, portant la minute 11776 et daté du 9 juin 2016 ;

| <b>Lot visé</b> | <b>Lot créés (7)</b> |
|-----------------|----------------------|
| 5 791 197       | 5 937 697            |
|                 | 5 937 696            |
|                 | 5 940 423            |
|                 | 5 940 422            |
|                 | 5 937 695            |
|                 | 5 942 711            |
|                 | 5 942 710            |

ATTENDU QUE plusieurs plans projets et demandes de dérogation mineures ont été présentés et acceptés par le Conseil municipal pour ce projet par le passé :

- **Résolution 44-02-2016** : plan projet de lotissement accepté (pour le chemin). Plan par Denis Robidoux, minute 11321
- **Résolution 14-01-2016** : dérogation mineure acceptée pour le chemin. Plan par Denis Robidoux, minute 11356.
- **Résolution 129-04-2014** : plan projet de lotissement accepté. Denis Robidoux, minute 2827 et 6816 et Guy Létourneau, minute 5103.

ATTENDU QUE le plan projet (plan #8912-D daté du 30 septembre 2015, minute 11356, par Denis Robidoux, a.-g., tient compte de la rénovation cadastrale et identifie la cote 190,26 ;

ATTENDU QUE l'opération cadastrale pour le chemin desservant le projet a fait l'objet d'un dépôt officiel conformément au plan de lotissement accepté par le Conseil municipal le 2 février 2016 (résolution # 44-02-206) et ayant fait l'objet d'un permis de lotissement (# 2016-0001, émis le 15 janvier 2016) ;

ATTENDU QUE le plan cadastral portant la minute 11776 répond aux exigences du règlement de lotissement ;

ATTENDU QUE, le CCU recommande au Conseil municipal d'ACCEPTER cette demande de lotissement

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la demande d'opération cadastrale présentée dans le dossier matricule 7399-27-4050, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11776 de ses minutes.

**ADOPTÉ.**

ATTENDU QUE le demandeur dépose une demande pour diviser le lot 4 724 950 en cinq (5) nouveaux lots avec le plan cadastral réalisé par M Emmanuel Blais, a.-g., minute 9404 daté du 15 juin 2016 ;

| <b>Lot visé</b> | <b>Lots créés</b>     |
|-----------------|-----------------------|
| 4 724 950       | 5 943 383 à 5 943 387 |

ATTENDU QUE seul le lot projeté 5 943 386 respecte les exigences requises en termes de superficie et de dimensions parmi les cinq lots faisant l'objet de la demande;

ATTENDU QUE l'article 6.1 c) et f) du règlement 09-07-2000 relatif au lotissement autorise l'émission d'un permis d'opération cadastrale même si la superficie et les dimensions minimales du ou des lots ne permettent pas de respecter les normes de lotissement si :

- c) cette parcelle est non destinée à recevoir une construction ;
- f) cette parcelle vise l'identification cadastrale d'un terrain destiné à recevoir un bâtiment accessoire à un usage ou à un bâtiment principal situé à proximité.

ATTENDU QUE les lots 5 943 383, 5 943 384, 5 943 385 et 5 943 386 ne sont pas destinés à la construction d'un bâtiment principal (et ne pourront jamais l'être);

ATTENDU QUE les lots projetés sont destinés à être vendus aux propriétaires des lots situés vis-à-vis (7 725 574, 4 725 565, 4 725 579, 4 725 576, 4 725 577), de l'autre côté du droit de passage;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'ACCEPTER cette demande de lotissement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Robert Pelletier, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la demande d'opération cadastrale présentée dans le dossier matricule 7009-95-3235, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11776 de ses minutes.

**ADOPTÉ.**

**206-07-2016**

**SOL CONTAMINÉ – PHASE 2**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le secrétaire-trésorier/directeur général par intérim, M. Yves Larocque, soit et est autorisé à entreprendre les démarches nécessaires en vue de la mise en place de la Phase 2 des normes applicables aux organismes municipaux.

**ADOPTÉ.**

**VOIRIE MUNICIPALE**

**207-07-2016**

**PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS**

Proposé par François Monière  
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'acquisition d'une tronçonneuse de Napa Autopro au montant de 862.85 \$ taxes incluses.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 03 11516 725 « *Acquisition de machinerie* ».

**ADOPTÉ.**

**208-07-2016**

**BOÎTE DE CAMION**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le service de la voirie à installer la boîte de camion qui est présentement sur le camion Freightliner n° 6 sur le camion Sterling n° 10.

De plus, qu'il soit autorisé à envoyer ladite boîte chez ELP afin que les changements nécessaires au système hydraulique et d'autres pièces soient apportés pour la fixation des encrages.

**ADOPTÉ.**

## INCENDIE

209-07-2016

### CAMION-CITERNE

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un appel d'offre soit demandé pour l'achat d'un camion transporteur d'eau.

**ADOPTÉ.**

210-07-2016

### PIÈCES ET ÉQUIPEMENT

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service d'incendie à procéder aux achats suivants :

- T-Shirts (24) .....360 \$
- Hélice à bateau (1).....240 \$
- Lame à découper (1).....249 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 650 « *Équipement divers et de combat* ».

**ADOPTÉ.**

## LOISIRS ET CULTURE

### ACTIVITÉS PASSÉES, EN COURS ET À VENIR

M. le maire, Stéphane Roy, fait un court résumé des activités passées, en cours et à venir.

211-07-2016

### AUTORISATION DE BUDGET

Proposé par François Monière  
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser les budgets suivants aux fins des activités suivantes :

- Activités camp de jour .....1 000 \$
- Activités ados.....500 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70120 450 « *Loisirs d'animation* ».

**ADOPTÉ.**

212-07-2016

### PERMIS DE BOISSON – P'TITE RUE EN FÊTE

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adresser une demande à la R.P.A.Q. pour un permis de vente de boisson alcoolisée dans le cadre de l'activité de la P'tite rue en fête qui se tiendra le 30 juillet prochain.

De plus, que M. Jean Lefebvre, directeur du service des loisirs et de la culture, soit autorisé à signer la demande pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**



213-07-2016

**CONTRAT « PRODUCTIONS CR INC. (MARIO JEAN)**

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Étienne St--Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter et de ratifier le contrat intervenu avec Productions C.R. inc. pour les services de Mario Jean.

De plus, que le conseiller, François Monière, soit autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

**ADOPTÉ.**

214-07-2016

**PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS ET QUÉBEC AMI DES AÎNÉS**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que ce conseil souscrive au projet des Abeilles actives de Notre-Dame-du-Laus, d'installer un centre de conditionnement physique intergénérationnel en plein air et de ce fait, s'engage à fournir l'espace de terrain requis pour ce faire et à assurer l'installation des équipements.

**ADOPTÉ.**

**VARIA**

215-07-2016

**CAMION FREIGHTLINER 2002**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que des appels d'offres soient demandées pour la vente du camion Freightliner 2002.

**ADOPTÉ.**

216-07-2016

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Julie Sylvestre  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente séance soit levée. Il est 21 h.

**ADOPTÉ.**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par.....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire